



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1425 - 30 janvier 2025

PROPHYLAXIE GÉNÉRALE

La protection de la pomme de terre commence maintenant

La prophylaxie rassemble les différentes mesures permettant de prévenir l'arrivée ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur. Cette réduction des risques est permise par la mise en œuvre de mesures préventives qui perturbent le cycle du parasite (environnement moins favorable ou hostile à son développement). Ce type de stratégie a une réelle efficacité sur une culture comme la pomme de terre.

Levier variétal primordial

Le levier variétal constitue la première des défenses contre les organismes nuisibles, c'est particulièrement le cas pour le mildiou et le virus Y. Les résistances variétales à ses deux maladies sont d'ailleurs 2 des 3 premiers critères de sélection des variétés par les obtenteurs.

Cohésion des acteurs de la filière

Les industriels (producteurs de chips, frites, ou pommes de terre pour transformation) et les négociants pour le marché du frais jouent un rôle crucial dans le choix des variétés cultivées. Leurs demandes influencent directement les surfaces plantées par variétés et la sensibilité de celles-ci aux bioagresseurs.

Les réseaux d'observateurs des BSV régionaux sont d'une importance capitale pour identifier des premiers foyers de maladies, l'émergence des ravageurs émergents comme la cicadelle (ou cixiide) du stolbur *Hyalesthes obsoletus*. Les BSV communiquent aussi sur les critères d'identification des ravageurs, les

méthodes de comptages et seuils d'intervention. Cette étape de diagnostic est une brique essentielle de la protection intégrée des cultures, à la jonction entre la prophylaxie et l'intervention au champ.

Changer l'échelle de la prévention

Les insectes ravageurs et vecteurs de maladies sont mobiles, et ont des capacités de colonisations variées. Les spores des champignons pathogènes peuvent être déplacées sur de longues distances grâce au vent. Ainsi, des bonnes pratiques de prophylaxie à l'échelle d'une exploitation peuvent ne pas suffire à abaisser le risque de présence de bioagresseurs. La lutte se joue au niveau du territoire et nécessite un effort collectif !

L'augmentation des surfaces à horizon 2030 prévue pour satisfaire les besoins des nouvelles usines doit s'accompagner d'une vigilance accrue sur les pratiques prophylactiques, car cela augmentera la dispersion des bioagresseurs d'une parcelle à l'autre et la quantité des débris de cultures.

Des mesures prophylactiques pour limiter les réservoirs de maladies, virus et ravageurs

Tout débris de culture ou repousses présents dans l'environnement en dehors de la saison de culture, entravent l'effet de la rotation et constituent un refuge et une source d'alimentation pour les bioagresseurs de la pomme de terre.

À DÉCOUVRIR

Prophylaxie générale

1-2

La protection de la pomme de terre commence maintenant

Salon International de l'Agriculture

3

Les pommes de terre au Salon International de l'Agriculture 2025

Consommation

4

Marché intérieur

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)**Détruire les tas de déchets. Deux méthodes possibles :**

- Le bâchage (possible uniquement si le tas contient beaucoup de terre). Il s'agit de poser une bâche plastique en bon état (type ensilage) avant l'apparition de toute végétation en prenant soin de bien la maintenir au sol (enterrer la bâche sur le pourtour du tas par exemple).



- L'application de chaux vive (10 % du tonnage à traiter) est à préférer si le tas est volumineux, qu'il contient beaucoup de tubercules ou si le risque d'écoulement de jus est important. Tous les tas de déchets devront être détruits au plus tard au moment des plantations.

Limiter la présence de repousses dans les autres cultures

Les repousses de pomme de terre doivent faire l'objet d'une lutte sérieuse car elles représentent des réservoirs pour le mildiou et les virus. Il n'existe pas de solution efficace à 100 % pour détruire en une seule intervention toutes les repousses. Il est nécessaire d'associer un ensemble de pratiques culturales tout au long de la rotation.

Quelques leviers pour gérer les repousses :

- Réglages (diminution du pas de chaîne, vitesse de la chaîne et de l'arracheuse).

- Limiter les retours de tubercules en parcelle avec la terre et les cailloux.
- L'application d'antigerminatif foliaire à base d'hydrazide maléique réduit la capacité des tubercules au sol à germer.
- Éviter le labour après une pomme terre pour faciliter sa destruction (gel, pourriture, rongeurs, oiseaux...).

Pour en savoir plus, consulter [cet article](#) 🍷.

Quelques chiffres sur les repousses de pomme de terre :

- En l'absence de contrôle, environ 20 % des tubercules sont capables de produire des repousses.
- Effet du gel : 50 h en dessous de -2° C pour neutraliser les tubercules au sol.
- Un tubercule peut germer à une profondeur de 20 cm.
- Attention, même des tubercules écrasés ou endommagés peuvent germer.

Autres mesures prophylactiques communes à plusieurs bioagresseurs

- Respecter une rotation longue (au moins 4 ans) ➡ champignons du sol, taupins
- Éviter les parcelles à problèmes historiques, ou freinant l'intervention (rétention d'eau, inondables) ➡ tous bioagresseurs
- Favoriser le travail du sol afin de détruire un maximum de larves/œufs (plusieurs déchaumages) ➡ imaces, taupins
- Favoriser le maintien des prédateurs et parasitoïdes des bioagresseurs en conservant des espaces semi-naturels (haies et ressources florales) ➡ limaces, doryphores, pucerons, cicadelles
- Attendre au moins 4 à 5 ans après prairie, jachère ou graminée fourragère pour implanter des pommes de terre. ➡ taupins, limaces
- Nettoyage du matériel entre différentes parcelles ➡ nématodes, adventices
- Réduire le délai défanage-récolte ➡ taupins, rhizoctone, gale argentée, dartrose

Conclusion

La prophylaxie en pomme de terre est l'affaire de tous, car elle repose sur une approche collective impliquant plusieurs acteurs du secteur agricole. Dans un contexte de raréfaction des solutions chimiques, de changement climatique, et d'intensification de la production, les mesures prophylactiques sont plus que jamais une composante essentielle de la protection intégrée de la pomme de terre. ■

Pierre DEROO et Denis GAUCHER - ARVALIS

VigiMildiou

VigiMildiou est une application pour mobile développée par l'INRAE. C'est un observatoire participatif, destiné à recenser la présence de mildiou dans l'environnement. Chaque utilisateur, jardinier ou agriculteur, peut renseigner un symptôme de mildiou qu'il observe sur pomme de terre ou tomate, une carte des foyers de mildiou est ensuite établie. Cette application promeut la prévention contre le démarrage d'épidémie et la lutte collective contre les foyers de mildiou. Chaque observation compte ! Plus il y a d'observations plus la qualité des données est pertinente. Anticiper la dissémination du mildiou permettra de mobiliser plus efficacement des stratégies de gestion durable pour ces cultures.

Cette application, téléchargeable gratuitement via GooglePlay et AppStore, et sur [le portail Ephytia](#) 🍷.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Les pommes de terre au Salon International de l'Agriculture 2025

Cette année encore, le CNIPT sera présent au Salon International de l'Agriculture pour mettre en lumière les acteurs de la filière pomme de terre fraîche. Le Salon se tiendra du 22 février au 2 mars 2025 au Parc des Exposition – Porte de Versailles à Paris.

Tout savoir sur le parcours de la pomme de terre du champ à l'assiette

Fort du succès de l'édition 2024 où le stand du CNIPT a reçu le prix du stand à la pédagogie remarquable. En 2025 le stand de la filière pomme de terre fraîche aura la même structure du parcours de la pomme de terre du champ à l'assiette.

Cette année encore une partie du stand est dédiée à la campagne « Potatoes Forever ! », qui a objectif de sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques environnementales de la filière. Ainsi les visiteurs découvriront toutes les actions mises en place par chaque acteur de la filière pour réduire leur impact environnemental et climatique. Enfin le parcours se terminera, par la mise en lumière de la campagne « La pomme de terre, c'est la base », avec le retour en 2025 d'une cuisine pour donner envie au plus grand nombre de cuisiner la



pomme de terre ! Des chefs et des influenceurs animeront des ateliers culinaires, offrant une occasion idéale de transmettre des messages pédagogiques sur la conservation optimale des pommes de terre, la segmentation culinaire et les efforts environnementaux de la filière.

Le CNIPT bénéficie de l'implication des professionnels de la filière Pommes de terre, présents sur le stand sur toute la durée du salon. Leur présence sur le stand reste un atout majeur de la rencontre avec le public. **Il reste quelques places de disponibles pour assurer une permanence sur le stand, si vous êtes intéressés, contactez le service communication : 01 44 69 42 17.**

Rendez-vous Hall 2.2. Stand D017 pour une édition festive au service de la filière. ■

Sarah TALEB – CNIPT

AGENDA

4 février 2025

Assemblée générale de L'UNPT
Paris
www.unpt.fr

5 février 2025

Journée Technique Nationale Pomme de terre
Amiens
www.arvalis.fr

Du 22 février au 2 mars 2025

Salon International de l'Agriculture
Paris
www.salon-agriculture.com

1^{er} avril 2025

17^{ème} édition du Forum végétale
www.forum-vegetable.fr

9 avril 2025

Assemblée générale de Felcoop
Paris

23-24 avril 2025

Medfel
Perpignan
www.medfel.com

EN BREF...

Vient de paraître

Au sommaire de La Pomme de terre française



Le numéro 657 Janvier-Février 2025 de La Pomme de terre française vient de paraître. L'enquête est consacrée à l'édition 2024 d'Interpom « La pomme de terre au cœur » avec un tour des stands et un reportage sur la Belgique « Le royaume de la frite ». Ce numéro revient sur les dernières AG, celle du CNIPT « Génération Insta-food », et celle du GIPT « Le transformé tire la consommation ». Le chapitre Filières propose un bilan qualité 2023-2024 « Une surveillance active » et un retour sur le récent séminaire franco-italien « Succès au rendez-vous ». En pages techniques, un point est fait d'après le

comité technique NPDC « Disparitions de substances à anticiper ». Enfin, la partie Plants évoque le congrès de la FN3PT « L'agroécologie s'impose au Touquet » et la dernière édition du Potato Day « À la recherche de la pomme de terre parfaite ».

Union européenne

Renforcer les organisations de producteurs

Le premier conseil agricole européen de l'année, et le premier sous présidence polonaise, s'est réuni le 27 janvier. A cette occasion, le Commissaire à l'Agriculture a mis sur la table une proposition de modifications à apporter à l'organisation commune des marchés (OCM). Il s'agit de renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs dans la chaîne alimentaire. Pour y parvenir, la Commission propose de meilleures règles pour les contrats entre agriculteurs

et acheteurs, des mécanismes de médiation obligatoires et le renforcement des organisations de producteurs (OP).

Parlement

Adoption de la PPL sur les contraintes sur le métier d'agriculteur

Le Sénat a adopté la proposition de loi visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». Ce texte ouvre la possibilité d'utiliser à nouveau des molécules autorisées ailleurs en Europe. Cela « répond à nos attentes et met un frein aux logiques décroissantes qui menacent nos productions » écrivent les filières agricoles (dont l'UNPT et la FN3PT), « Cependant, les conditions à réunir vont à l'encontre de la simplification (.) L'examen prochain à l'Assemblée nationale doit permettre d'aboutir à l'adoption d'un dispositif opérationnel pour nos filières » conclut le communiqué.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 02

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	750 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	830 (↗)
Rouge France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	820 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 02

Conservation France biologique	1380 (=)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 02

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	380 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	350 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	290 (=)

Rungis - Semaine 02

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	450 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2020

	Novembre 2024	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	124,2	- 3,3 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2020

	Novembre 2024	Variation en % sur un an
Pommes de terre	163,1	- 10,2 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 03 et 04
Consommation polyvalente	365
Chair ferme blanche	375
Chair ferme rouge	345

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Décembre 2024	Variation en % sur un an
Pommes de terre	146,89	- 0 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Décembre 2023	Décembre 2024	Évol. déc. 2024 vs déc. 2023
Eau / vapeur / rissolées	1,85	1,66	- 10 %
Four	1,58	1,46	- 8 %
Frites	1,55	1,43	- 8 %

Source : Evaluations GIE Interfel/CNIPT (168 points de vente en décembre 2023, 179 points de vente en décembre 2024)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (PotatoNI)

	Semaine 04	Semaine 05
Frites 35mm+	250-360	250-360
Innovator	280-350	300-360
Fontane	250-300	250-300
Export	240-275	240-270

Allemagne (Reka)

	Semaine 03	Semaine 04
Rhénanie (marché du frais)	300	300
Rhénanie-Palatinat (marché du frais)	320-340	320-340
Basse-Saxe (marché du frais)	240	240

Belgique (Fiwap/Viaverda)

	Semaine 04	Semaine 05
Fontane / Challenger	250	300
Bintje	250	300
Innovator	300-325	300-350

Semaine 05

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

